

COMPOSITION DE LA DELEGATION

**Championnat du Monde Féminin
de Match Racing**

**Auckland (Nouvelle - Zélande)
Du 9 au 13 novembre 2022**

La Délégation FFVoile pour le Championnat d'Europe Féminin de Match Racing 2022 est constituée des équipages sélectionnés, représentés par les sportives suivantes :

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
MR	1014769B	COURTOIS	Pauline	CV St Aubin - Elbeuf
MR	1058106U	LEMAITRE	Maëlenn	YC Cherbourg
MR	1223551H	ACKER	Louise	SNP Le Havre
MR	1180980N	KHELIF	Théa	Gravelines GFP VLS
MR	1317552A	BAYOL	Clara	SN Estaque Mourepiane

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
MR	1327240S	RIOU	Margot	APCC Voile Sportive
MR	1355408J	RAGUENEAU	Tiphaine	APCC Voile Sportive
MR	1430868N	JAFFRAIN	Blandine	APCC Voile Sportive
MR	1155044W	LE ROUX	Chloé	APCC Voile Sportive
MR	1335047Z	BIGOT	Alice	APCC Voile Sportive

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
MR	1273189P	VENNIN	Margot	CV St Aubin - Elbeuf
MR	1373206Y	PONCON	Clothilde	CV St Aubin - Elbeuf
MR	1407188W	CIRCIELLO-VAILLANT	Elena	CV St Aubin - Elbeuf
MR	1312567H	SALOU	Chloé	Brest Bretagne Nautisme
MR	1243480S	DUBREUIL	Juliette	CV St Aubin - Elbeuf

Les sélectionnées devront participer à la préparation finale ; pour cela, elles devront prendre contact avec Simon Bertheau (simon.bertheau@hotmail.fr). Les sportives inscrites sur les listes Espoirs et de Haut Niveau, devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou de manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National (DTN) pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sélectionnée.

Fait à Paris, le 28 septembre 2022



Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National de la FFVoile

Les membres de cette Délégation officielle devront être en règle avec les mesures en vigueur face à l'épidémie de covid-19 en France et respecter les mesures sanitaires prises dans le pays de la compétition.

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- consulter le site « Conseils aux voyageurs » et se conformer aux instructions du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) qui précise la situation par pays :

<https://www.diplomatie.gouv.fr>

- s'inscrire individuellement sur Ariane, ce qui permet au gouvernement français, en cas de problème dans le pays étranger, de savoir où vous êtes et à quelles dates :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>